



Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

Extrait de résolution

À la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue le 1 avril 2019 à laquelle étaient présents son honneur le Maire, Monsieur Alexandre Girard et Mesdames et Messieurs les Conseillers (ères) suivants (es) : Madame Isabelle Vézina et Madame Danye Simard ainsi que Monsieur Antoine Boutet-Berthiaume, Monsieur Raphaël Girard et Monsieur Gaston Turcotte.

Était également présente, Madame Marcelle Pedneault, directrice générale.

26- VARIA B) CHANGEMENT D'HEURES DU BUREAU MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2019-04-4242

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts désire annoncer les changements aux heures d'ouverture du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Berthiaume Boutet et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

Que les heures d'ouverture de bureau seront de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi.

Marcelle Pedneault, Directrice générale

Vraie copie certifiée conforme.
Donné à Notre-Dame-des-Monts,
Ce 2 avril 2019